

Journées du 17 et 18 décembre

Tel que mentionné par le ministre de l'éducation, les enfants seront à la maison les 17 et 18 décembre. Les enseignants communiqueront avec vous pour les détails de ces deux journées.

Service de garde

Prenez note que le service de garde sera fermé durant ces deux journées. Ces journées serviront à planifier le retour en classe de janvier.

Ajout de trois journées pédagogiques

Le calendrier modifié sera déposé au conseil d'établissement de demain, le mercredi le 2 décembre. Suite à ce dépôt, il vous sera envoyé par courriel.

Inscription pour l'année scolaire 2021-2022

La réinscription au primaire et au secondaire par la plateforme Mosaik aura lieu du lundi 30 novembre au mercredi 16 décembre 2020. Cela exclut les classes EHDAA. Il est d'une grande importance d'inscrire votre enfant pour l'an prochain. Si vous éprouvez des difficultés, n'hésitez pas à communiquer avec madame Nicole Béchar, secrétaire d'école au 514-596-5788 elle se fera un plaisir de vous venir en aide.

COVID-19

Nous réitérons l'importance de garder votre enfant à la maison lorsque celui-ci présente les symptômes reliés à la COVID-19. En cas de doute, nous vous invitons à consulter :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-auto-evaluation-symptomes-covid-19/>

Ou appeler au numéros suivants afin de connaître la procédure à suivre:

lundi au vendredi, entre 8 h et 18 h : **418 644-4545, 514 644-4545, 450 644-4545, 819 644-4545** ou **1 877 644-4545** (sans frais). C'est à vous de prendre la décision et non au personnel de l'école.

Par ailleurs, les bulles-classes sont maintenues lors des périodes en classes et aux récréations. Lors des journées pédagogiques, les bulles-classes ne peuvent être maintenues. Nous essayons de respecter les groupes-classes dans la mesure du possible selon les ressources humaines disponibles.

Fermeture de classe ou d'école en cas d'écllosion

Dans le scénario d'une fermeture de classe ou d'école, nous visons une bascule vers l'enseignement virtuel en 48 heures. Les enseignants planifieront la cueillette des effets scolaires et vous acheminerons un horaire d'enseignement virtuel. Cet horaire inclus des moments avec le titulaire de classe et avec les spécialistes. À cela s'ajoute, des moments d'activités pour l'élève sans la supervision du personnel de l'école. L'équipe d'intervenants collabora aussi à distance durant la semaine. Toute la matière vue à la maison sera sujet aux évaluations.

Départs hâtifs, absences des élèves et retards

Si votre enfant doit quitter l'école durant les heures de classe, il serait important d'en informer son enseignant(e) par le biais de l'agenda en prenant soin d'indiquer le nom de la personne qui viendra le chercher.

Chaque fois qu'un élève s'absente de l'école, le parent doit communiquer avec le secrétariat de l'école et avec le service de garde pour indiquer le motif de l'absence de l'enfant.

Lors des retards, les enfants doivent se présenter au secrétariat. La cour d'école sera fermée dès que les groupes entrent dans l'école.

En toute collaboration,

Pascal Laroche, Directeur